



Fouille clients magasin

Par **Nillon**, le **08/06/2020 à 18:10**

Bonjour, l'employée d'un magasin a contraint mes filles - une mineure, une majeure- à vider leurs sacs à main et poches à la sortie du magasin, puis a fouillé elle-même leurs affaires (sans se désinfecter les mains, en période de Covid....) Est-ce légal ? Puis je protester? Merci

Par **youris**, le **08/06/2020 à 18:33**

bonjour,

l'employée pouvait demander à ce qu'on lui présente l'intérieur des sacs mais ne pouvait elle-même fouiller leurs affaires.

voir ce lien : <https://artois.ufcquechoisir.fr/wp-content/uploads/sites/115/2018/02/Id%C3%A9e-re%C3%A7ue-N%C2%B019-Consommation-Contr%C3%B4le-contenu-sac-en-magasin.pdf>

salutations

Par **Nillon**, le **08/06/2020 à 21:09**

Merci de votre réponse.

Par **miyako**, le **09/06/2020 à 15:34**

Bonjour,

Il faut écrire une lettre de réclamation à la direction du magasin et exiger des excuses et menacez de faire de la publicité sur cette affaire.C'est une pratique interdite,mais malheureusement assez courante.

Amicalement vôtre

suji KENZO